

être défendu, un
droit universel

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025

AADH





SOMMAIRE

01

NOUVEAUX MEMBRES

Equipe - Cabinets d'avocats - ONG

02

LE PRO BONO CHIFFRÉ

Temps offert par les avocats et coût économisé par les ONG

03

DIVERS

Formations et Pilnet Pro Bono Award

04

NOS PROGRAMMES

Enfance Précarité Zéro - CO.A.ST - Droits devant Toi : Redessine ton Histoire

05

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat et bilan



NADA KASSEM

Jeune juriste spécialisée
en droit des étrangers,
elle est responsable
depuis septembre 2025 du
programme "Enfance
Précarité Zéro" (aide aux
MNA)

JULIE BAL

Juriste en service civique
de septembre à
novembre, en lien avec le
programme "Droits
devant Toi : Redessine
ton histoire"



ANGELINA CASTELLO

Étudiante en sciences politique,
en service civique de septembre
2025 à avril 2026, elle nous a
beaucoup aidés pour les
demandes d'aides des ONG, la
communication, les formations et
le programme EPZ. Merci !!



4 NOUVEAUX CABINETS & AVOCATS



PHAOS AVOCATS

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

Eva Naudon et Olivia Roche ont créé leur cabinet spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et du numérique



VINCENT FRENTZEL

FISCAL

Vincent exerce en qualité de collaborateur en droit fiscal au sein du cabinet Arsene Taxant



LOUIS FALGAS

PÉNAL

Louis exerce en qualité de collaborateur en droit pénal des affaires, droit pénal général et en droit d'asile au sein du cabinet Lindon



SOPHIE PETER

PÉNAL

Sophie est collaboratrice dans l'équipe arbitrage et pénal du cabinet August et Debouzy

22 NOUVELLES ONG

DROIT AU CORPS

SOLINUM

ARASS

COLLECTIF INTERSEXE CIA OII

MA PETITE PLANETE

ADAPEPE

PREVENTION OCEANE

GENERATIONS FUTURES

MUSLIM HANDS FRANCE

INKLUSION

ADSEAO

PDH

ACTIV 18

FISPE

NOUR

KHATA KARPO

MEETO ECOLES

UNI'R

FEDERATION ENVIE

LES PASSEURS DE CURIOSITÉ

REBOND

LOGEMENT POUR REVIVRE

NOS TOP 5

CABINETS

- **MORGAN LEWIS : 24 dossiers traités**
- **ORRICK : 23 dossiers traités**
- **DENTONS : 16 dossiers traités**
- **SQUIRE PATTON BOGGS : 12 dossiers traités**
- **HOGAN LOVELLS : 11 dossiers traités**

ONG

27 demandes transmises : ACPE

16 demandes transmises : AADH

12 demandes transmises : ALJT

8 demandes transmises : Droit à l'école

7 demandes transmises : Groupe SOS

PRO BONO CHIFFRÉ

L'AADH comptabilise chaque année les heures offertes par ses avocats membres (47 cabinets) aux ONG Partenaires ainsi que le coût économisé par ces dernières afin qu'elles puissent le valoriser dans leurs comptabilités .

Ainsi, en 2025, le pro bono représente 2 302 729,07 € et plus de 5 394,63 heures de travail.*

Ces chiffres impressionnants attestent du caractère fondamental du pro bono pour le monde associatif mais également de la volonté d'implication des avocats dans la défense des droits humains.

L'AADH est devenue en quelques années, le partenaire incontournable des organisations de la société civile. L'implication des avocats de l'AADH aux côtés des ONG de défense des droits humains et de l'environnement est d'autant plus cruciale que celles-ci doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses attaques qui ne cessent de croître couplées à une baisse des financements.

La démocratie est en déclin et il est de notre devoir d'agir et de réagir ! Merci à tous les avocat.es qui ont donné de leur temps et continueront d'en donner et aux ONG pour leur confiance !.

* Ces chiffres sont sous évalués car certaines requêtes traitées n'ont pas été renseignées par nos avocats.



PILNET AWARD



L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme a eu le plaisir, comme chaque année, d'assister au Global Forum organisé par PILnet. Une occasion précieuse d'échanger autour de thématiques inspirantes avec des professionnels tous profondément engagés dans l'action pro bono.

Cette année, l'AADH, représentée par son Président, Hyppolite Marquetty et la responsable du programme "Enfance Précarité Zéro," Nada Kassem, a eu l'immense honneur de recevoir le PILnet Award 2025.

Ce prix vient récompenser près de 10 ans d'action pour l'accès au droit des mineurs non accompagnés, ainsi que 16 années de travail au service de notre mission : « Être défendu, un droit universel ».

Nos formations

En 2025, l'AADH a, comme chaque année, proposé des formations à ses partenaires associatifs.

Huit sessions ont ainsi été organisées, avec un focus particulier sur les enjeux de **fiscalité associative** et de **droit du travail**.

Dans une volonté d'élargir son champ d'intervention, et avec le soutien de nos ONG partenaires, des formations ont également été proposées à nos avocats membres.

Nous remercions tout particulièrement le Collectif Intersexe Activiste, qui a animé une formation dédiée aux droits des personnes intersexes à destination de nos avocats.

Nous restons à votre écoute : n'hésitez pas à nous proposer de nouvelles thématiques de formation !



NOS PROGRAMMES

EPZ



76 DEMANDES D'AIDES JURIDIQUES & JUDICIAIRES

Les demandes d'aides proviennent exclusivement de nos ONG Partenaires.

On constate une légère diminution du nombre de demandes liée à la baisse du nombre de demandes d'asile des MNA en France, amorcée en 2024 et qui s'est poursuivie en 2025. Les demandes portent également sur la nationalité, le droit du travail et le droit bancaire.

13 jeunes filles, 31 mineurs et 45 jeunes majeurs (Jusqu'à 23 ans) ont ainsi pu bénéficier d'un ou de deux avocats qui les ont accompagnés dans leurs démarches.

PAYS D'INTERVENTION

Afghanistan, Algérie, Bangladesh, Biélorussie, Cote d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Guinée, Libéria, Maroc, Mauritanie, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Tunisie, Ukraine.

ATELIERS DE SENSIBILISATION JURIDIQUE

2025 est marquée par une très forte demande des ONG Partenaires de bénéficier d'ateliers de sensibilisation au droit des MNA (et jeunes majeurs) dont le nombre a doublé par rapport à 2024. Ces ateliers portent sur le droit du travail, le droit pénal, l'accès au logement et le fonctionnement de la justice.

CO.A.ST – MY COMING OF AGE STORY

Le programme CO.A.ST - My Coming of Age Story a débuté en avril 2024 avec pour objectif de renforcer le soutien apporté aux professionnel·le·s accompagnant les mineurs non accompagnés dans leur transition vers l'âge adulte. Une première phase de recherche a permis d'identifier leurs besoins ainsi que les thématiques prioritaires.

Sur la base de ces résultats, l'année 2025 a été consacrée à la mise en oeuvre de plusieurs sessions de formation.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires avec lesquels nous avons eu le plaisir de collaborer dans le cadre de ces formations :

- France Terre d'Asile
- Le Centre Françoise Minkowska

6

sessions de formations ont été dispensées en septembre et octobre 2025

105

professionnels ont été formés en France (administrateurs ad hoc, éducateurs, intervenants sociaux, psychologues, juristes, avocats, etc.)

+700

professionnels ont été formés dans l'ensemble des États partenaires du projet (Italie, Grèce, Pologne, Slovaquie, Slovénie et France)

Trois modules de formation portant à la fois sur le cadre juridique et sur la psychologie de l'enfant en situation de migration ont été proposés :

- « Mineurs non accompagnés : souffrances liées à l'exil et psychotraumatismes ».
- « La demande d'asile et l'accès au séjour des MNA ».
- « L'accès au séjour et à la nationalité des MNA », spécifiquement conçue pour nos avocats partenaires.

DROITS DEVANT TOI:

REDESSINE TON HISTOIRE

L'AADH a initié, il y a quelques années, un programme permettant d'aller à la rencontre des mineurs sous mains de justice dans les centre éducatifs fermés et renforcés pour les initier au droit à travers des ateliers artistiques.



Nous avons ainsi travaillé avec notre Partenaire de longue date, "Ariana Mix art", mais également avec un tout nouveau Partenaire "art exprim".

L'objectif est d'aider ces jeunes à gagner en confiance, à être plus autonomes et à contribuer ainsi à leur insertion sociale. C'est en les aidant à comprendre leurs droits et leurs obligations en droit du travail, mais également à comprendre leur parcours judiciaire (qu'est ce qu'un avocat, un magistrat, comment se déroule un procès pénal) qu'ils se sentiront un peu plus en confiance et maîtres de leur destin.

Trois établissements ont ainsi pu bénéficier des talents de nos avocats et des artistes :

- CEF de Saverne
- CEF le Marquisat
- CER d'Aubervilliers

Un grand merci à la **fondation EDF Grand Est** qui nous a accordé sa confiance et sans qui les interventions n'auraient pas été envisageables !!

RAPPORT FINANCIER

FIN DU SOUTIEN FINANCIER DE KIND

L'AADH a subi de plein fouet la crise en 2025 avec la fin du soutien de l'un de ses principaux bailleurs KIND (Kid in need of defense) qui finançait le programme "Enfance précarité zéro" au profit des mineurs non accompagnés. Les fonds propres de l'AADH ont permis de maintenir ce programme essentiel démarré en 2017.

COMPTES

Le total des produits s'élève à 223 544 € et le total des charges à 212 313 € avec un résultat positif de 11 231 €





2025

MAIRIE DE PARIS FONDATION EDF MORGAN LEWIS

EMAIL :

allianceadh@gmail.com

ADDRESS :

4 Boulevard du Palais

WEBSITE :

www.aadh.fr

INSTAGRAM :

LINKEDIN